



ET UNE BONNE ANNÉE

SURTOUT...

À Amiens, la nouvelle année ne rime décidément pas avec bonnes résolutions.

Avec une surpopulation dépassant les 220 %, notre établissement continue pourtant d'accepter des transferts. Certains auraient clairement pu être évités grâce au recours à la visioconférence... Mais manifestement, les matelas au sol semblent être considérés comme une solution durable pour notre structure.

ET UNE BONNE ANNÉE SURTOUT...

**À AMIENS, NOUVELLE ANNÉE
NE RIME PAS AVEC BONNES RÉOLUTIONS**

**ALERTE SURPOPULATION
À PLUS DE 220% !**

**MANQUE CRIANT DE PERSONNEL
& ÉPUISÉS PAR LES HEURES SUP'**



SLPFO AMIENS

Bien évidemment, sur Amiens, on sait faire.

Oui, nous savons faire, et nous le faisons même très bien. Mais il faut ajouter à cette surpopulation un manque criant de personnel. Après consultation du DIOS, ce ne sont pas moins de 18 agents qui manquent à l'appel. Pourtant, tout va bien, puisque nous aurons la "chance" d'obtenir... une seule place sur la prochaine CAP.

À cela s'ajoutent les CMO, les accidents de travail et autres mises à disposition validées par la DI ou le DESP. Les heures supplémentaires explosent une nouvelle fois bien au-delà des 108 heures trimestrielles, la fatigue s'installe et les agents encore présents commencent à flancher. Et c'est parfaitement compréhensible.

Nous sommes des êtres humains, pas des machines.

Le SLP **FO Justice** Amiens tient à remercier les agents qui assurent au quotidien, qui maintiennent la détention sans aucune perspective d'amélioration à court terme, et leur apporte tout son soutien.

Le SLP **FO Justice** Amiens demande à la Direction de suspendre immédiatement tous les transferts prévus vers notre établissement tant que la situation de surpopulation extrême ne sera pas résolue.

Le SLP **FO Justice** Amiens demande également à la Direction interrégionale de revoir sa copie concernant les prochaines CAP de surveillants afin de garantir, au minimum, un fonctionnement normal de notre structure.

Le 2 janvier 2026

